

Direction :

Service :

ATTESTATION

Forfait Mobilité Durable 2021

Je soussigné-e

- Nom :
- Prénom :

atteste sur l'honneur avoir utilisé, **en 2021**, à l'occasion de mes déplacements entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail, **pour un nombre de jours au moins égal à 100 (ou équivalence temps de travail) :**

- Un cycle ou cycle à pédalage assisté personnel, (cocher la case si concerné-e)

Déclare

1.

- ne pas disposer d'un logement de fonction
- ne pas disposer d'un véhicule de fonction
- ne pas avoir bénéficié d'un versement d'une participation transport (CTS, SNCF etc) au cours de l'année 2021

2.

- ne pas avoir bénéficié de la participation « VELHOP à 1€ » depuis le 1^{er} janvier 2021.

OU

- avoir remboursé la participation « VELHOP à 1€ » (72€ ou autres) sur la paie de (mois) 2021, perçue initialement sur la paie de (mois) 2021.

Date : 31/12/2021

Signature

Document à transmettre à votre RRH (liste accessible sur Totems) ou assistant-e en charge du versement de la participation transport.

<https://totems.strasbourg.eu/RessourcesHumaines/vos-contacts-rh/Pages/default.aspx>

Informations :

- Le forfait mobilité durable (FMD) ne peut pas être attribué cumulativement, au titre d'une même période, avec la prise en charge des frais d'abonnement de transport public ou de service public de location de vélo.
- L'attestation doit être produite à chaque année avant le 31/12 pour une mise en paiement en année N+1